

Le quatrième paquet ferroviaire européen transposé en France en 2018 ouvre à la concurrence du transport de voyageurs sur les lignes nationales à horizon 2023. À partir du 1er janvier 2024, les Régions doivent organiser la mise en concurrence par appel d'offres de façon systématique.



Consortium public-privé formé en 2022, TerriTrains développe une offre de financement et de gestion du matériel roulant ferroviaire, à destination des Régions françaises.



QUE PERMET NOTRE OFFRE ?

- 1**
DES COÛTS OPTIMISÉS POUR LA RÉGION ET LES USAGERS
- 2**
UN SOUTIEN APPORTÉ À LA RÉGION DANS LA GESTION D'UN PROCESSUS COMPLEXE ET RISQUÉ
- 3**
LA RÉGION RESTE CONCENTRÉE SUR SON RÔLE DE STRATÈGE DU TRANSPORT FERROVIAIRE, DÉCISIONNAIRE LIBRE ET FLEXIBLE

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

-  **REPRISE / MODERNISATION D'UNE FLOTTE EXISTANTE** → TerriTrains rachète les flottes détenues par les Régions et/ ou par l'opérateur historique (en finançant les éventuelles modernisations nécessaires, opérations mi-vie).
-  **ACQUISITION D'UNE NOUVELLE FLOTTE** → TerriTrains acquiert du matériel neuf correspondant aux besoins des Régions.